

## HAUSSE DU SMIC DE 100 EUROS : ENCORE UNE « FAKE NEWS » DE MACRON



Espérant calmer la colère des « gilets jaunes » au sujet du pouvoir d'achat, Macron a déclaré devant 23 millions de téléspectateurs lundi 10 décembre que : « le salaire d'un travailleur au SMIC augmentera de 100 euros par mois dès 2019 sans qu'il en coûte un euro de plus pour l'employeur ».

Entendant cela, beaucoup de Français ont compris, comme Macron le souhaitait, que le SMIC mensuel net – c'est-à-dire celui qui est touché à la fin du mois –, allait augmenter de 100 euros.

Il n'en est rien. La réalité est, au contraire, que le gouvernement a tout fait pour l'augmenter le moins possible.

**1°) Le SMIC net n'augmentera pas de 100 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2019 mais de 20 à 25 euros seulement (donc 4 à 5 fois moins).**

Il n'y a que deux façons de faire progresser le SMIC : la revalorisation automatique légale liée à l'inflation et à la hausse des salaires, et le « coup de pouce » que le gouvernement peut décider de façon discrétionnaire chaque année.

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la revalorisation automatique légale liée à l'inflation et à la hausse des salaires sera de **+1,8% sur le montant brut**. Pour rappel, le SMIC mensuel fin 2018 sur la base de 35 heures par semaine était de 1 498 euros brut, soit environ 1 185 euros nets.

Cette hausse devrait donc conduire à un SMIC brut de 1 526 euros, soit environ 1 206 euros nets (+21 euros nets, mais un article publié sur [Europe1](#) avance le montant de +25 euros sans détailler le calcul). Un décret devrait préciser les chiffres finaux.

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, **aucun « coup de pouce » au SMIC** ne sera accordé en plus par le gouvernement qui a

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne, de l'OTAN et de l'euro~~  
la possibilité d'en décider un chaque année, de façon discrétionnaire. La [ministre du Travail](#) avait d'ailleurs été claire sur ce sujet avant l'intervention de Macron à la télévision. L'État a renoncé à ce geste depuis 2012.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé d'alléger encore les cotisations sociales (censées parer aux aléas de la vie et à la vieillesse) de manière à augmenter le salaire net, et ce alors que le brut n'augmente quasiment pas. Ces allègements sont déjà entrés en vigueur en 2018 comme l'explique [Marianne](#) : environ +8 euros nets en janvier 2018, et +14 euros nets en octobre 2018, soit +22 euros nets au total.

**Contrairement à ce qu'expliquent les membres du gouvernement et les éditorialistes sur les plateaux de télévision, il n'y aura aucune augmentation du SMIC net au 1<sup>er</sup> janvier 2019 du fait des baisses de charges pour la bonne raison que ces baisses de charges sont déjà effectives depuis octobre 2018. L'exécutif ment.**

Il faut d'ailleurs noter que ces baisses de charges, qui donnent un peu plus d'argent aux bénéficiaires du SMIC, grignotent encore les ressources et de la sécurité sociale. **En somme, ils ont reçu plus en 2018 mais d'une certaine façon ils recevront moins à la retraite, s'ils sont au chômage ou lorsqu'ils devront payer des frais de santé. Loin d'être une mesure réellement sociale, l'allègement des cotisations sans augmentation du salaire brut, est un cadeau empoisonné qui rend le salaire de moins en moins protecteur.**

Le gouvernement fait donc le choix cynique et lourd de conséquences pour l'avenir de sacrifier peu à peu le « salaire pour toute la vie », qu'est le salaire brut, pour calmer les Français en colère.

**Contrairement à ce que beaucoup de Français ont compris de l'intervention de Macron lundi soir, le SMIC mensuel net augmentera au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de 20 à 25 euros nets du seul fait de la revalorisation automatique à laquelle le gouvernement est légalement forcé de procéder. Point. C'est 4 à 5 fois moins que ce que claironnent les politiciens d'« En marche » et les médias pour tenter d'étouffer le mouvement des « gilets jaunes ».**

Plusieurs remarques en outre :

- **a) le SMIC brut ne progresse que de 1,8%**. C'est important de le noter puisque c'est sur cette base qu'est calculée par exemple la retraite ou l'assurance-chômage. En refusant de donner un « coup de pouce » au salaire brut, le gouvernement plombe notamment la future retraite des bénéficiaires du SMIC. Loin d'avoir été généreux, le gouvernement n'aurait pas pu être plus avare sauf à violer la loi.
- **b) la très faible augmentation du SMIC brut n'aura pas d'effet d'entraînement général à la hausse de tous les salaires** comme cela aurait été le cas avec une vraie hausse ;
- **c) en n'augmentant le SMIC brut qu'à minima et en détricotant la sécurité sociale de façon dissimulée, le gouvernement français se conforme parfaitement aux « grandes orientations des politiques économiques »** (GOPÉ) fixées chaque année par la Commission européenne pour la France, en application de l'article 121 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Dans leur [cru 2018](#), les GOPÉ préconisent en effet de :

- « garantir la compatibilité des évolutions du salaire minimum avec la création d'emplois et la compétitivité », **en clair modérer autant que possible le SMIC, et même si possible le démanteler ;**
- « veiller à ce que le taux de croissance nominal des dépenses publiques primaires ne dépasse pas 1,4 % en 2019 ». **Cette formule pour initiés signifie que, comme tous les ans, la Commission européenne exige que la France poursuive une politique d'austérité renforcée.**

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne, de l'OTAN et de l'euro~~  
La version des GOPÉ de l'année 2015 insistait sur le fait qu'« il est **impossible de dégager à court terme d'importantes économies sans ralentir considérablement la croissance des dépenses de sécurité sociale.** [...] Des économies de 11 milliards d'euros sur les dépenses de santé sont prévues pour 2015-2017, mais des **efforts supplémentaires seront nécessaires pour limiter les hausses de dépenses dans ce domaine.** ». Nous y voilà.

**2°) Pour compléter cette hausse très limitée du SMIC, Macron a recouru à un artifice politique – à savoir l'avancement de la hausse (déjà programmée) de la prime d'activité – pour « gonfler » au 1<sup>er</sup> janvier 2019 le gain de pouvoir d'achat des Français éligibles à ce dispositif**

Les Français se souviennent que l'exécutif avait annoncé la semaine du 3 décembre le report, d'abord de 6 mois, de l'augmentation des taxes sur les carburants et du prix de l'énergie, puis d'un an. Une annulation pour 2019 de ces augmentations a été promise, en effet, par Macron, sans aucune garantie qu'elles ne soient pas réintroduites en 2020.

Cette technique, classique chez les politiciens maquignons et à courte vue, consiste à changer le moment d'application de mesures déjà décidées pour amadouer l'opinion.

Macron a encore utilisé cette technique lundi soir en avançant au 1<sup>er</sup> janvier 2019 l'application des augmentations déjà programmées de la « prime d'activité ». Cette dernière devait augmenter encore trois fois à raison de 20 euros par an en 2019, 2020, et 2021. **Elle sera donc augmentée de [60 euros nets en un coup au 1<sup>er</sup> janvier 2019 après une hausse de 20 euros en octobre 2018](#), et ne devrait donc plus l'être après.**

C'est une réelle mais modeste augmentation du pouvoir d'achat qui par ailleurs n'a rien à voir avec une augmentation du SMIC :

- Tous les bénéficiaires du SMIC n'y sont pas forcément éligibles. Par exemple, si un salarié au SMIC a un conjoint qui travaille, qu'ils ont deux enfants et qu'ils gagnent ensemble plus de 2 900 euros nets par mois, alors [aucune prime d'activité ne peut être versée](#). En outre – et le gouvernement compte sans doute là-dessus pour arnaquer les Français sous cet autre angle – environ [30% des personnes éligibles à la prime d'activité ne pensent pas à la demander](#)! Alors que tous les bénéficiaires du SMIC bénéficieraient automatiquement d'une augmentation du SMIC.
- La prime d'activité, parce qu'elle est une prime, est facilement réversible. Elle ne constitue pas un acquis comme l'est une augmentation du SMIC. Les critères d'attribution de cette prime ainsi que ses conditions financières et de versement pourraient très facilement être modifiées à l'avenir. Elle pourrait aussi être supprimée ou remplacée par un autre dispositif moins avantageux.
- La prime d'activité n'étant pas soumise aux cotisations sociales n'entre pas dans le calcul de la retraite ou de l'assurance-chômage, à la différence du SMIC brut. Augmenter la prime d'activité au lieu d'augmenter le SMIC brut revient à appauvrir les futurs retraités ou futurs chômeurs.
- La prime d'activité n'est pas payée par les entreprises comme l'est le SMIC mais par l'argent public. Or, Macron qui est incapable de lutter contre l'évasion fiscale des grandes entreprises et des grandes fortunes – autorisée par les traités européens – et qui ne reviendra pas sur l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par ailleurs, n'a pas d'autre choix que de puiser les ressources nécessaires chez les contribuables lambda. Ce sont donc ces derniers et non les entreprises (c'est-à-dire les actionnaires) qui vont régler la facture.

**3°) François Asselineau proposait, lui, dans son programme présidentiel de 2017 une vraie hausse du SMIC,**

François Asselineau avait annoncé que le SMIC mensuel, de 1 153 euros nets à l'époque, serait immédiatement amené à 1 300 euros nets, soit une hausse de 12,7%. Appliquée au SMIC de 2018 (1 185 euros nets), cette augmentation amènerait le SMIC à 1 336 euros nets, soit une hausse de 151 euros et aurait un effet général d'augmentation de la grille de tous les salaires.

Ajoutons aussi que le programme de François Asselineau comportait une série de mesures à même de réellement relancer l'économie et la production françaises, et sans lesquelles aucune augmentation pérenne et réelle des conditions de vie n'est envisageable :

- Déprécier notre monnaie nationale d'une dizaine de pourcents afin de redonner de la compétitivité à nos productions à l'export et d'absorber le coût de l'augmentation du SMIC par rapport à la compétition internationale ;
- Taxer de façon ciblée les produits étrangers à l'importation pour que ce surcroît de pouvoir d'achat donné aux Français s'oriente prioritairement vers la production nationale et nos entreprises ;
- Rétablir le contrôle des mouvements de capitaux, tel qu'il existait avant 1986 et tel qu'il existe encore dans la grande majorité des États du monde, à défaut de quoi la destruction de l'industrie française par des délocalisations torrentielles et l'appauvrissement des Français va se poursuivre.

Ce contrôle permettra de plus de lutter contre l'évasion fiscale et de récupérer une large partie des quelque 80 à 100 milliards d'euros qui manquent au budget de l'État chaque année.

Bien entendu, ces mesures sont impossibles à appliquer actuellement, du fait de l'appartenance de la France à l'Union européenne et à l'euro

### **Conclusion : la parole de Macron ne vaut rien**

En faisant croire que le SMIC net allait augmenter de 100 euros, Macron a menti une fois de plus. En fait, il augmentera quatre à cinq fois moins (20 à 25 euros nets seulement) au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Perçue comme théâtrale et insincère par les Français qui ont eu le sentiment d'avoir affaire à un tartuffe couvert de fond de teint, l'intervention de Macron préparée laborieusement pendant une bonne semaine a été aussi et surtout un vaste enfumage.

Plutôt que de faire des annonces claires, et d'être franc du collier, Macron a jonglé entre faux-fuyants, entourloupes et manipulations. La seule chose qui a été claire avec Macron, c'est qu'il ne fera pas payer les personnes ultra-riches.

Une vraie hausse du SMIC aurait été un message fort aux Français, témoignant de la volonté de l'exécutif de mieux répartir les richesses produites dans l'entreprise.

Au lieu de cela, Macron a décidé d'augmenter la prime d'activité en puisant dans les ressources de la collectivité, en fait dans les poches des contribuables de la classe moyenne supérieure, puisque les personnes aisées ne payent plus d'ISF et que les grandes fortunes et grands groupes pratiquent en grand l'évasion fiscale avec l'autorisation et la bénédiction des traités européens. Signe de la duplicité de Macron : peu avant qu'il prenne la parole ce lundi, le Sénat votait à la demande du gouvernement [l'assouplissement de l'« exit tax »](#) au bénéfice des plus fortunés partis à l'étranger.

Ce lundi, Macron a probablement donné aux Français le maximum de ce qu'il pouvait compte tenu des contraintes de la Commission européenne et des traités qui pèsent sur lui. Mais cela n'a pas du tout suffi à répondre aux aspirations de la société française.

## **Union Populaire Républicaine | UPR**

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~  
Le mouvement des « gilets jaunes » va donc se poursuivre et certainement se durcir.

À la sécession d'une partie de l'élite française, qui n'a plus que faire du bien-être du peuple dont elle a théoriquement la charge et que Macron incarne, répond désormais la sécession d'une partie du peuple français qui ne reconnaît plus de légitimité à ses prétendus « représentants ».

-----

François Xavier, relu par Charles-Henri Gallois et François Asselineau